



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Présence de l'Association Tourisme & Handicaps
au salon AUTONOMIC Paris Porte de Versailles
12 13 14 juin 2018 - Stand E 74



DESTINATION
POUR TOUS



Un millésime exceptionnel pour la présence, au Salon AUTONOMIC- PARIS - de l'Association **Tourisme & Handicaps** qui, sous l'égide de la Direction Générale des Entreprises – DGE- et avec le soutien de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances – ANCV- **décernera les 4^{ème} Trophées du Tourisme accessible.**

Par ailleurs, elle accueillera au sein de son espace des prestataires qui œuvrent en faveur de l'accueil et de l'information des personnes en situation de handicap et pour la promotion de la Marque Tourisme et Handicap :

- L'Agence Départementale **Tourisme & Territoires du Cher** en Centre Val de Loire,
- **Eurodisney** en Ile de France,
- **Handiplay**. : plateforme multi-écrans de contenus audiovisuels à destination des publics en situation de handicap,
- **L'Hôtel Bambou** en Martinique,
- **L'Hôtel Restaurant Solenca** dans le Gers (Occitanie)

Nos adhérents et partenaires en première ligne

L'Association Tourisme & Handicaps recense 78 membres, entreprises et associations, impliqués dans le monde du handicap. Tous prennent une part active dans la vie de l'Association pour répondre aux attentes des personnes handicapées et à l'amélioration de leur situation.

Leur présence au Salon AUTONOMIC s'allie à celle de l'Association Tourisme & Handicaps pour attester auprès des visiteurs que le handicap reste au coeur des préoccupations d'un grand nombre. L'Association Tourisme & Handicaps tient à leur rendre hommage... il s'agit de :

ACA : entreprise d'adaptation automobile pour personne à mobilité réduite.

ANAE : résidences de tourisme intégrant les vacances et loisirs accessibles à tous.

APF France Handicap : défense des droits et accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

AVH Association Valentin Haüy : gestion de 8 établissements dédiés à l'accueil, à l'emploi et à la formation professionnelle de personnes handicapées visuelles.

AXSOL : entreprise créatrice de solutions alternatives d'accessibilité et de sécurité.

GIAA Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes : soutien aux déficients visuels (étudiants, salariés...) pour leur permettre d'accéder à la culture, aux études, à l'emploi et aux loisirs.

FFH Fédération Française Handisport : organisation, promotion et développement des activités physiques et sportives de compétition ou de loisirs pour les personnes en situation de handicap.

UNADEV Union Nationale des Aveugles et Déficiants Visuels : financement, grâce aux dons, de chiens guides, développement de l'autonomie et de l'insertion des personnes déficientes visuelles.

VSA Corrèze : village de vacances qui propose des séjours accompagnés pour les personnes handicapées et leur famille.

YOOLA : agence de voyages leader des séjours accessibles.

Des prestataires à l'honneur

Les Trophées du Tourisme accessible** seront décernés le 13 juin à 17heures dans le cadre du « Forum Autonomic » installé au coeur même du salon.

Ils récompensent les réalisations faites par les prestataires du tourisme (tous détenteurs de la Marque Tourisme & Handicap pour les 4 déficiences majeures : auditive, mentale, motrice et visuelle.) pour accueillir dans les meilleures conditions les personnes handicapées.

Six catégories représentatives des activités touristiques sont prises en compte :

Les petites structures d'hébergement

Les grandes structures d'hébergement



Les loisirs
Les espaces d'information
La restauration
Les sites de visites

Un lauréat par catégorie décrochera la récompense parmi 3 candidats nommés.
Un trophée d'Or et un « coup de coeur » compléteront le palmarès.

Tourisme & Handicap : la Marque des professionnels engagés

La marque d'Etat Tourisme & Handicap présente une offre de 5467* établissements, tous liés aux loisirs et aux vacances, pour lesquels les propriétaires ou gestionnaires ont volontairement intégré la démarche de qualification en respectant les procédures et les critères d'accessibilité exigés par la Marque.

Si la loi contraint au pouvoir accueillir, la marque Tourisme & Handicap gratifie la volonté d'accueillir. Cette volonté se situe à tous les niveaux de la réflexion car s'engager dans une démarche de qualification signifie aller au-delà de la loi pour offrir la certitude d'un accueil délibérément consenti quelle que soit la déficience et quelles qu'en soient les éventuelles contraintes.

Pour aider les professionnels du tourisme à intégrer et à obtenir la Marque Tourisme & Handicap, celle-ci a mis en place un réseau de 140 référents répartis dans toutes les régions et départements en France métropolitaine et outre-mer.

Les référents sensibilisent les professionnels, et les accompagnent dans la démarche d'obtention de la Marque.

Tourisme & Handicap : une marque novatrice

Développée depuis l'année 2001 par l'Association Tourisme & Handicaps **dans le cadre d'un marché auprès de la Direction Générale des Entreprises qui porte la marque du tourisme accessible : Tourisme & Handicap**, celle-ci étant le seul label destiné aux loisirs des personnes en situation de handicap en France et en Europe.

Elle fut en 2001 et avant la loi de l'Egalité des Chances pour Tous promulguée en 2005, la première à prendre en considération les 4 déficiences.

La déficience mentale représente 96% de l'offre Tourisme & Handicap suivie par la déficience auditive (87%), la déficience motrice (76%) et la déficience visuelle (57%)*.

Plus de 40% des établissements ont obtenu la Marque pour les 4 déficiences*.

Retrouvez toute l'offre sur

www.entreprises.gouv.fr/marques-nationales-tourisme et www.tourisme-handicaps.org.

*Statistiques sites des Marques mai 2018

**PJ : présentation des établissements nommés aux Trophées du Tourisme Accessible